

SE FORMER POUR RÉUSSIR

FORMATIONS AGRICULTEURS 2^{ème} TRIMESTRE 2010

La formation est un véritable outil pour acquérir de nouvelles compétences, s'adapter aux évolutions, développer votre exploitation et pérenniser vos projets.

Participer à un stage de formation, c'est aussi profiter des échanges avec d'autres agriculteurs et bénéficier de la compétence d'experts.

La Chambre d'Agriculture vous propose plusieurs sessions de formation sur des thèmes variés.

Les frais d'inscription de chaque session sont réduits car ils prennent en compte les participations financières de VIVEA (Fonds de formation des exploitants agricoles), de la Chambre d'Agriculture et de fonds européens (Fedaer) pour certaines formations.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement

TRANSFORMATION, VENTE DIRECTE.....

Fabrication de confitures à la ferme

Objectif : Les producteurs de bienvenue à la ferme, souhaitent diversifier leur offre. Les confitures à la ferme permettent cette diversification, mais dans un cadre réglementaire défini et avec des processus de fabrication identifiés, ceci pour garantir la qualité du produit et la sécurité du consommateur.

Programme : - Les aspects réglementaires de la fabrication à la vente de confitures fermières. Produit, installations, matériel, conditionnements, étiquetage.
- Apprendre à fabriquer différentes confitures. Définitions, matières premières, adjuvants technologiques, conditionnements verre, risques, technologie, fabrications.
- Projet de chacun, quelles fabrications, évaluation de la formation.

Public : Producteurs de bienvenue à la ferme.

1 session d'une journée : le 15 avril 2010 à Mont de Marsan

Coût : 18 € (hors repas)

Le dossier d'agrément CEE, mise à jour obligatoire

Objectif : Connaître les nouvelles obligations contenues dans le texte relatif à la vente de viande.

Etre capable de mettre à jour son dossier d'agrément.

Programme

L'arrêté du 8 juin 2006 (et ses modifications) relatif à l'agrément des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale modifie le dossier d'agrément qui doit être adressé aux services vétérinaires.

Les nouveaux ainsi que les anciens agréments sont soumis à ces modifications. Les établissements doivent respecter ce règlement à échéance août 2010.

Cette formation permet de :

- connaître les nouvelles obligations contenues dans ce texte
- personnaliser un document type permettant de mettre à jour son dossier.

Public : Producteurs à la ferme avec atelier agréé CEE

1 session d'une journée : le 1^{er} avril 2010 à la Chambre d'Agriculture des Landes

Coût : 18 € (hors repas)

PAC ET REGLEMENTATION.....

Préparer sa déclaration PAC avec "Mes p@rcelles"

Objectif : Permettre aux utilisateurs de bien maîtriser la constitution du dossier PAC 2010 avec les outils informatiques Mes p@rcelles.

Programme : - Maîtriser la préparation complète du dossier PAC en saisissant toutes les données nécessaires: cartographie, assolements et caractéristiques complémentaires exigées dans la "S2 jaune".
- Chacun réalise la procédure d'export pour bien repérer les différentes étapes. L'animateur présente ensuite les modalités d'"upload" dans TéléPAC, telles qu'il faudra les suivre au moment de déposer le dossier en ligne sur TéléPAC (avril 2010).

Public : Tout agriculteur utilisateur des outils Mes p@rcelles.

2 sessions d'une journée : les 19 et 26 avril 2010 à Mont de Marsan

Coût : 18 € (hors repas)

INFORMATIQUE.....

Maîtriser les outils cartographiques "MesP@rcelles"

Objectif : Utiliser l'outil informatique Mes p@rcelles (avec abonnement auprès de la Chambre d'Agriculture des Landes) facilitant la gestion du parcellaire et l'enregistrement des pratiques culturales sur Internet.

Programme : - Apprendre à se connecter aux outils Internet Mes p@rcelles et à utiliser l'outil de visualisation cartographique
- Utiliser Geop@rcelles : réaliser le découpage des parcelles dans ses îlots, vérifier ses surfaces, saisir son assolement
- Enregistrer ses pratiques culturales.

3 sessions de deux jours : - 15 et 22 mars 2010 à Mont de Marsan
- 30 mars et 6 avril 2010 à Mont de Marsan
- 18 et 25 juin 2010 à Mont de Marsan

Coût : gratuit (hors repas)

TECHNIQUES, PRODUCTIONS ET INNOVATIONS.....

Piloter l'atelier lait par le calcul des coûts de production

Objectif : Etre capable de calculer les couts de productions sur l'atelier lait, de les analyser et de retirer de la démarche des marges de progrès tant techniques qu'économiques.

Programme : - Présentation de la méthode, des résultats obtenus, de l'analyse des résultats, du choix des marges de progrès et de la mise en œuvre des décisions stratégiques.
- Calcul des coûts de production à partir de la comptabilité de gestion de chaque exploitation.

Public : Eleveurs bovins lait des Landes

3 sessions d'une journée : le 29 juin 2010 lieu à déterminer
le 30 juin 2010 lieu à déterminer
le 1^{er} juillet 2010 lieu à déterminer

Coût : 18 € (hors repas)

Piloter l'alimentation des brebis et des agneaux

Objectif : S'approprier ou se réapproprier les bases techniques de l'alimentation des brebis et des agneaux : besoin, stades physiologiques, ingestibilité, digestibilité, apports fourrager, concentrés, minéraux, rationnement. Adapter ces techniques au contexte de l'exploitation.

Programme : - Etre capable de décrire avec précision les pratiques alimentaires sur son troupeau dans les phases gestation, allaitement et finition des agneaux.
- Actualisation de l'alimentation selon les stades physiologiques et les races.
- Bâtir un plan d'alimentation par chaque participant et le partager avec le groupe.

Public : Eleveurs d'ovins.

1 session d'une journée: le 6 avril 2010 à Mont de Marsan

Coût : 18 € (hors repas)

Mieux maîtriser la pollinisation en kiwiculture

Objectif : Permettre aux kiwiculteurs d'apprécier le fonctionnement des ruches pour juger de la qualité de la pollinisation et prendre des mesures adaptées.

Programme : - visite d'un verger en cours de pollinisation.
- comprendre les enseignements de la visite et les rendre reproductible

Public : kiwiculteurs du Sud Adour

1 session d'une journée : le 20 avril 2010 lieu à déterminer

Coût : 18 € (hors repas)

Retrouvez le programme complet de ces formations sur

<http://www.land.es.chambagri.fr>

(espace professionnel)

Pour tout renseignement complémentaire, ou inscription, vous pouvez vous adresser à :

Chambre d'Agriculture des Landes – Pôle Développement – Unité Formation

Cité Galliane – BP 279 – 40005 MONT DE MARSAN CEDEX

tél. 05 58 85 45 14 – fax 05 58 85 45 11

Mail : formation@landes.chambagri.fr

9 mars 2010

